

CHATEAUROUX, le



CONSEIL GENERAL  
Service de la Gestion  
et des Affaires Générales  
Tél 02.54.08.36.05

Fonds Départemental d'aide à l'équipement  
et à l'installation d'une connexion individuelle  
Internet bidirectionnelle

### **Demande de subvention**

Pièces jointes :

- règlement du fonds départemental,
- imprimé de demande de subvention.

Pièces à fournir :

- 1- imprimé de demande de subvention complété,
- 2- photocopie de l'abonnement de téléphone fixe (*dernière facture de téléphone*),
- 3- attestation d'inéligibilité « [www.degrouptest.com](http://www.degrouptest.com) » ou « France Télécom »  
(*en cas de problème, le Service de la Gestion et des Affaires Générales du Conseil Général fera le nécessaire pour obtenir cette attestation*).

Pièces à adresser à :

Conseil Général de l'Indre  
DGA/RTPE - SGAG  
BP 639  
36020 CHATEAUROUX cedex

**ATTENTION : l'information faite au demandeur que sa demande est éligible doit être préalable à toute acquisition du pack et de son installation (article 4 du règlement joint).**